conduite qui lui servira de guide dans la carrière qu'il se propose de parcourir. Ce plan embrassera en quelque sorte toutes ses actions et toute son existence active; il réglera ses goûts, ses penchans et ses besoins divers et sera tracé de manière à fortifier en lui les bonnes habitudes de travail, de sobriété et d'économie, à développer les qualités morales et les dispositions personnelles qui sont indispensables à celui qui administre un établissement rural et qui veut prospérer.

Le plan de conduite doit contenir un aperçu de la *distribution des forces de l'entrepreneur*, c'est-à-dire la répartition annuelle et journalière de ses forces morales et physiques, tant à des objets d'administration ou d'instruction qu'à des travaux manuels ou de surveillance. On y trouvera en outre des *règles* toutes tracées pour la direction du ménage domestique et les dépenses qu'il nécessite, des *instructions* sur l'accumulation et le placement des bénéfices, sur la *conduite* à tenir en cas d'accidens ou d'événemens graves, sur les *mesures générales d'ordre* propres à assurer la prospérité de l'établissement, le bien-être du cultivateur et de sa famille et de ceux qui le secondent avec zèle dans ses travaux.

Pour un jeune agriculteur qui débute, un plan de conduite bien conçu doit toujours contenir des règles bien précises sur la nécessité et les moyens de *contracter une union conjugale* aussitôt qu'il sera en état de subvenir aux besoins d'une femme et d'une famille. Un agriculteur célibataire éprouve toujours des embarras sérieux pour organiser et diriger son ménage, et est souvent trompé par les personnes qu'il charge de ce soin. Personne ne peut conduire un ménage avec autant d'économie, d'attention et de vigilance que la femme du maître, et la vie de garçon, pour un individu placé à la tête d'un établissement rural, entraîne à des inconvéniens trop graves pour ne pas compromettre souvent le succès de l'entreprise.

Dans une ferme, la *ménagère* joue un rôle fort important et quelquefois difficile à remplir; c'est sur elle que pèse entièrement toute la charge des affaires du ménage domestique, de la nourriture et de l'entretien de la famille ou des serviteurs; c'est elle qui dirige presque toujours les travaux de la laiterie, ceux de la basse-cour, et qui commande aux servantes employées au service personnel du fermier. Ces fonctions variées et qui se composent en grande partie de détails minutieux exigent, pour qu'elle s'en acquitte convenablement, des connaissances pratiques nombreuses, un esprit d'ordre et d'économie, une surveillance de tous les instans, de l'expérience et une infatigable activité. Une bonne ménagère, surtout sur les petites fermes, concourt pour une part fort importante au succès général de l'établissement, par l'habileté avec laquelle elle tire des profits d'une foule de produits qui ont peu de valeur et par la rigoureuse économie qu'elle apporte dans toutes les dépenses du ménage. Dans les grands établissemens son concours n'est pas moins utile par le bon ordre qu'elle établit au sein des services infiniment variés dont elle est chargée, et par sa surveillance active, qui maintient dans la ligne du devoir tous les agens placés sous son obéissance, prévient de leur part les infidélités ou met un frein aux désordres de tous genres auxquels ils pourraient se livrer, au grand détriment de l'établissement.

Dès qu'on a adopté, après de mûres réflexions, un plan de conduite qu'on croit conforme à ses intérêts, il faut *s'y attacher avec fermeté et persévérance* et n'y faire de modifications que celles que le temps et l'expérience rendent indispensables, et que la raison approuve et justifie. Rien, en effet, ne porte un plus grand préjudice à un établissement que la marche sans cesse incertaine et vacillante du maître, et rien ne s'oppose davantage à ce qu'il puisse tirer un parti avantageux de ses facultés et de ses capitaux.

SECTION II. — *Des aides ou domestiques agricoles.*

Les aides ou domestiques sont, ainsi que nous l'avons dit, des serviteurs engagés à l'année pour exécuter les travaux que nécessite l'exploitation d'un fonds et qui reçoivent en échange des gages, la nourriture et le logement.

Nous allons nous occuper ici, d'une manière générale, du choix de ces agens, de leur nombre sur un établissement rural et du mode d'organisation qu'il convient de donner à cette partie du service.

§ Ier. — Du choix des aides agricoles.

Pour peu qu'on réfléchisse à l'importance des valeurs capitales, telles que des troupeaux, des attelages, des récoltes, etc., qu'on est journellement obligé de confier à la fidélité et à la discrétion des aides agricoles, valeurs qui peuvent courir les plus grands risques, éprouver de graves avaries ou même périr entièrement par suite de leur négligence, de leur mauvaise foi ou de leur impéritie; quand on pense combien les travaux des champs, pour être exécutés avec cette perfection qui est un des élémens du succès en agriculture, réclament de vigilance, d'activité et d'application, on ne tarde pas à se convaincre de la nécessité d'apporter tous ses soins, toute sa sagacité et toute la pénétration dont on est capable dans le *choix* des agens qui doivent vous seconder.

Le *défaut de bons agens secondaires* est un des plus grands obstacles qu'on puisse rencontrer dans l'organisation d'un domaine, et un des plus rebutans dans la pratique de l'agriculture.

Les *qualités* qu'on doit rechercher dans un aide agricole sont nombreuses; et ce serait un projet chimérique que d'espérer qu'on rencontrera des sujets qui les réuniront toutes à un degré éminent; ce qu'il importe principalement, c'est de faire choix de ceux qui sont doués des plus importantes, ou qui approchent le plus du modèle d'un bon serviteur.

La qualité à laquelle on doit peut-être attacher le plus grand prix, c'est la *probité*. Par homme probe nous n'entendons pas seulement celui qui ne se livre à aucune infidélité par lui-même, mais le serviteur plein de zèle pour les intérêts de son patron, qui veille à ce qu'il